

## **Le risque encouru par le groupe CNIM**

Promotion RIE03  
Année 2019-2020

Nicolas Auret, Arman Bedeau, Paul Canevet  
Margot de Kerpoisson, Noa Eklo, Chaïm Fellrath, Maxime Mahieu

## Table des matières

Pourquoi le risque est-il réel ? .....	3
Les interrogations sur les choix stratégiques .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Les réactions françaises à la situation de CNIM .....	5
Les intérêts chinois et outre-Atlantique .....	6
Le discret soutien émirati .....	6
Le soutien indéfectible allemand.....	7
Enjeux industriels d'une vente à la découpe .....	7
Impact sur le spatial européen .....	7
Impact sur le futur du nucléaire .....	8
Impact sur l'industrie de défense .....	8
Impact sur le renseignement et la sécurité de l'information .....	9
Impact sur les perspectives de développement durable .....	9
Impact socioéconomique.....	10
Conclusion.....	11
Bibliographie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexes.....	13

La conjoncture dans laquelle se retrouve les génies civilistes européens est pour le moins défavorable, et par effet domino, a entraîné la passe difficile que connaît CNIM aujourd'hui. En effet, le groupe a été fragilisé par la faillite de ses deux partenaires génie-civilistes<sup>1</sup> en l'espace de deux ans. Jean-Romain Imbert, directeur fiscal du groupe CNIM<sup>2</sup> confiera que ces acteurs "*sont de plus en plus pris à la gorge, [...], ils réduisent de plus en plus leurs marges*".

En 2019, son seul partenaire génie-civiliste restant fait également faillite : l'anglais Clugston, partenaire de CNIM depuis 16 ans. Alors que les deux entreprises étaient unies par une *joint-venture*, courant 2019, Clugston pose le bilan. Or, Clugston était jusqu'alors indispensable dans la réalisation d'usines de valorisation des déchets et des biomasses.<sup>3</sup> Par ailleurs, Jean-Romain Imbert, nous a également informé que les génie-civilistes et les entreprises partenaires sont unies par un lien de "*responsabilité conjointe et solidaire, le jour de la disparition du partenaire on devient responsable de l'ensemble*."<sup>4</sup> Afin d'honorer, à court terme, les divers contrats en cours CNIM a repris temporairement 67 salariés de Clugston.<sup>5</sup>

A la suite de ces défaillances en cascade, les résultats de CNIM ont plongé. Aujourd'hui le résultat opérationnel courant de l'entreprise s'établit à -€150,9 millions.<sup>6</sup> Cette situation financière préoccupante a contraint l'entreprise à négocier un protocole de conciliation, dont les conditions ne sont pas toutes en faveur de l'entreprise débitrice.

### **Pourquoi le risque est-il réel ?**

Le protocole de conciliation a été négocié sous l'égide du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI) et du conciliateur SCP Abitbol & Rousset.<sup>7</sup> Durant l'élaboration de ce protocole, la stratégie qui a été adoptée par CNIM pour sauvegarder au mieux l'entreprise est la poursuite des activités. Honorer les contrats, continuer la prospection commerciale et investir dans l'innovation sont et demeurent à l'ordre du jour.

De façon simplifiée, les conditions du protocole final sont les suivantes<sup>8</sup> :

- CNIM se porte caution pour ses filiales
- CNIM groupe a consenti au nantissement de comptes-titres
- La mise à disposition de CNIM Groupe par les banques d'un financement à court terme d'un montant maximum de €27'500'000 euros
- La mise à disposition de CNIM Groupe par l'Etat, d'un financement court terme d'un montant de €3'055'000
- Le groupe partenaire Martin GmbH a souscrit à une émission obligataire réservée d'un montant de €45 millions

---

<sup>1</sup> Entretien avec un Salarié CNIM.

<sup>2</sup> Entretien avec Jean-Romain Imbert.

<sup>3</sup> Citation de Jean-Romain Imbert.

<sup>4</sup> Entretien avec Jean-Romain Imbert.

<sup>5</sup> Zak Garner-Purkis, « EFW contractor to hire project staff from collapsed Clugston », Construction News, 20/12/2019

<sup>6</sup> CNIM, « CNIM en bref ».

<sup>7</sup> CNIM, "Communiqué de Presse - information réglementée" portant sur le protocole de conciliation, 29/04/2020.

<sup>8</sup> *Ibidem*.

- La conclusion d'un contrat de fiducie portant sur le siège parisien, et la constitution de quatre autres fiducies dans lesquelles les filiales de l'entreprise ont été réparties.<sup>9</sup>

Pour Jean-Pierre Polidori, délégué syndical Force Ouvrière de CNIM, les prêts consentis jusqu'à fin 2020 pour couvrir ses besoins court termes imposent des conditions drastiques pour l'entreprise. *“Je ne vois pas comment le groupe sera en capacité de rembourser [le prêt] dans le temps imparti, sachant qu'il a fait, en moyenne sur les six derniers exercices, €30 millions de bénéfice par an. C'est le mettre dans la quasi-obligation de faire des cession”*.<sup>10</sup> Il est vrai que, dans de telles circonstances, il est légitime de poser la question de la soutenabilité des mesures de sauvegarde prise pour CNIM.

En cas de non-remboursement des créances, la direction de CNIM a entrepris un plan de cessions, en fonction des activités considérées comme stratégiques ou non. Pour l'instant, les salariés ne sont pas mis au courant de cette catégorisation. En cas de *statu quo* une liquidation s'imposera et les actuelles fiducies permettront de réaliser une véritable vente à la découpe. Mais pour l'heure personne n'a aucune visibilité sur les événements à venir. Le cadre de CNIM interviewé présente trois scénarios à envisager :

- *“Le pire scénario serait d'avoir un rapace qui viendrait récupérer un outil industriel sans se préoccuper de l'emploi et qui acquerrait notre outil industriel de la chaîne.*
- *Un scénario intermédiaire serait un industriel qui est déjà très bien implanté dans son pays et qui ne viendrait que pour des références.*
- *Et après une bonne situation serait un industriel qui vient reprendre [toutes] les activités”*

Ce qui est peut-être plus inquiétant, dans la détermination du sort de CNIM, est la dette de la famille Dmitrieff. Rappelons que la holding familiale Soluni, grâce à laquelle les Dmitrieff ont racheté, en 2014, les actions de Martin GmbH et de la Compagnie nationale de navigation<sup>11</sup>, est devenue l'actionnaire majoritaire de l'entreprise. Dans cette OPA la holding familiale avait été financée par un prêt mezzanine<sup>12</sup> de EMZ.<sup>13</sup> Enfin de compte, si cette dette personnelle n'a pas été remboursée par d'autres moyen, les personnes ayant le plus d'intérêt à vendre seraient la famille Dmitrieff elle-même.

### **Les interrogations sur les choix stratégiques**

Louis-Roch Burgard, aujourd'hui directeur général de CNIM n'a pas hésité par le passé à vendre à des étrangers une entreprise stratégique pour la France. En effet, en 2016, Louis-Roch Burgard a été appelé à la tête du Groupe SAUR dans un contexte de difficulté similaire. SAUR était la troisième entreprise française dans la gestion et distribution des réseaux d'eau,

<sup>9</sup> Annexe n°9.

<sup>10</sup>Elie Hiesse, « CNIM : FO appelle l'État à intervenir “rapidement” », Force Ouvrière, 16/05/2020.

<sup>11</sup> La Point, « La famille Dmitrieff va racheter la totalité des action CNIM », 05/08/2014.

<sup>12</sup> Le terme dette mezzanine désigne en général la dette la plus risquée dans un montage financier de LBO (« leverage buy out »), et dont le remboursement est normalement subordonnée à la dette bancaire classique de l'entreprise, c'est à dire la « dette senior » - Source : François St-Arnaud, Qu'est-ce que la dette mezzanine ? Capital de risque, 01/2008

<sup>13</sup>EMZ Partner, « EMZ Participe au renforcement de la famille Dmitriess au capital de CNIM », 16/07/2014

derrière Suez et Véolia.<sup>14</sup> Quand Louis-Roch Burgard prend la direction, le groupe était endetté à hauteur de €1,7 milliard.<sup>15</sup>

A ce moment, le nouveau dirigeant apparaît donc comme la solution pour redresser, assainir et relancer le développement de l'entreprise.<sup>16</sup> Deux ans après sa nomination M. Burgard avait réussi à redonner de l'attractivité au groupe. SAUR a donc engagé un processus de vente. Celui-ci, aboutit en fin 2018 avec l'officialisation de la vente de SAUR à EQT, fond d'investissement international détenu par la famille Wallenberg (suédoise). La vente s'est faite à EQT alors même que sur la liste des repreneurs, il y avait un groupe français, et deux Américains.<sup>17</sup> La vente de SAUR à EQT sous la direction de M. Burgard permet d'identifier la poursuite d'objectifs avant tout financiers, ou du moins que les intérêts financiers priment sur les intérêts de souveraineté nationale. D'autant plus que dans le cas CNIM, Rothschild, une banque d'affaire, souvent impliquée dans des cas de rachat étranger à l'instar de Technip<sup>18</sup> ou encore Alstom<sup>19</sup>, est à la manœuvre.

### Les réactions françaises à la situation de CNIM

Pour le moment, aucun acteur français n'a témoigné de façon officielle son intérêt pour la reprise de tout ou partie des activités de CNIM. Toutefois, selon un article *d'Intelligence Online*, trois acteurs français (Orange Cyberdéfense, Thalès et la DGSE/DRM au travers de la DGA) seraient potentiellement intéressés par la reprise d'une partie des activités de CNIM.<sup>20</sup> Cet intérêt, qui semble porté uniquement sur des activités liées à la défense, est un premier pas.

Le député Olivier Marleix rappelle, à juste titre, que la DGA est "*dans le secteur de la défense [...] un vrai garde-fou*"<sup>21</sup> qui s'efforce à retenir sous pavillon français les entreprises stratégiques de la défense. Cependant, M. Marleix, regrette "*qu'il n'y ait pas l'équivalent hors du secteur de la défense*".<sup>22</sup> De fait, pour l'heure, aucune piste sérieuse ne concerne les activités des autres secteurs de l'entreprise pourtant stratégiques à bien des égards.

Face à la situation préoccupante, certains acteurs locaux ont mis en lumière les difficultés que rencontrait l'entreprise et essaient d'alerter les décideurs publics. D'une part, le maire sortant de la Seyne-sur-Mer, Marc Vuillemot,<sup>23</sup> et d'autre part le président de Toulon-Provence Métropole, Hubert Falco,<sup>24</sup> ont d'ores et déjà, par le biais d'une lettre au Premier ministre, informé Matignon de la situation. Les deux élus appellent les pouvoirs publics à accompagner CNIM afin que l'entreprise puisse « recouvrer sa place de leader ». <sup>25</sup> Tous deux préconisent une intervention étatique forte et temporaire afin d'aider l'entreprise à se relever sans courir

---

<sup>14</sup> The Conversation, « Rachat de la Saur par EQT : un jour sans fin... », 27/08/2018.

<sup>15</sup> L'Express, « Accord pour le sauvetage bancaire de Saur », 02/07/2013.

<sup>16</sup> CNIM, « Communiqué de presse - Information réglementée », 26/05/2020.

<sup>17</sup> Denis Cosnard, « Un fonds scandinave choisi pour racheter la Saur, le numéro trois français de l'eau » Le Monde, 23/07/2018.

<sup>18</sup> Anne Feitz, « Parapétrolier : Technip se marie avec l'américain FMC », Les Echos, 20/05/2016.

<sup>19</sup> Marie-Béatrice Baudet, et Chloé Aeberhardt, « Affaire Alstom-GE : la justice saisie par l'ancien président de la commission d'enquête parlementaire », Le Monde, 17/01/2019.

<sup>20</sup> Intelligence Online, « Bertin Technologies, fournisseur de la DGSE, sur le marché », 10/06/2020

<sup>21</sup> Entretien avec Olivier MARLEIX

<sup>22</sup> Entretien avec Olivier MARLEIX

<sup>23</sup> Marc Vuillemot, « Objet: Groupe CNIM La Seyne-sur-Mer » Lettre au premier ministre, le 28/04/2020.

<sup>24</sup> Marc Vuillemot, « Avenir du Groupe CNIM : le président de la métropole a saisi le premier ministre », 09/04/2020.

<sup>25</sup> *Ibidem*.

un quelconque risque de démantèlement ou de « vente à la découpe »<sup>26</sup> comme cela a pu être mentionné dans diverses communications syndicales.

Par ailleurs, dans ce même communiqué Force Ouvrière relaie des rumeurs quant à la présence de diverses sociétés chinoises<sup>27</sup> dans les rangs pour la reprise des activités de CNIM. Il nous est aujourd'hui impossible de confirmer ou d'infirmer ces informations malgré une prise de contact avec l'auteur du communiqué.

### **Les intérêts chinois et outre-Atlantique**

Que ces allégations soient réelles ou non, il n'est pas impossible que les investisseurs chinois soient intéressés par les activités de CNIM, ne serait-ce que pour soutenir le plan Made in China 2025 qui cherche avant tout le savoir-faire industriel hautement spécialisé.<sup>28</sup> D'autant plus que les Chinois ont déjà des liens avec l'entreprise de la Seyne-sur-Mer. En effet, CNIM possède une usine en Chine fabriquant des tubes spéciaux destinés aux usages nucléaires.<sup>29</sup> Mais aussi, plus récemment, en février 2020 lors de la pandémie de coronavirus le Ministre de la santé chinois a choisi Bertin Technologies (filiale CNIM) pour « le traitement in situ des déchets contaminés par le coronavirus pour les hôpitaux de la province de Wuhan. »<sup>30</sup>

Sans oublier, qu'outre-Atlantique, la sous-filiale de Bertin Technologies : Bertin Corp. est installée aux Etats-Unis dans le Maryland. Ainsi, la firme française propose toute une panoplie de matériels biomédicales, d'imagerie médicale et de détection des agents biologiques.<sup>31</sup> La firme pourrait ainsi facilement intéresser les investisseurs américains, notamment par ses solutions liées à la pandémie de coronavirus.

### **Le discret soutien émirati**

La question se pose de savoir si les Émiratis ont un intérêt particulier dans CNIM ? Dans le protocole de conciliation, la First Bank of Abu Dhabi se porte caution bancaire à hauteur de €18 millions. Il s'agit de la seule banque dont le nom apparaît explicitement dans les communications officielles de CNIM. La First Bank of Abu Dhabi est une banque privée mais détenue majoritairement (à 37,03%<sup>32</sup>) par Mubadala Investment Company (fond souverain émirati<sup>33</sup>). Si la First Bank of Abu Dhabi ne semble pas avoir d'intérêt particulier dans CNIM, elle se porte caution bancaire uniquement au titre d'une avance client<sup>34</sup> dans le cadre d'un contrat visant à la création du premier centre de valorisation des déchets pour l'émirat de Sharjah.<sup>35</sup> Le cautionnement de cette banque ne reste pas moins inquiétant. De fait, en fin 2021, si CNIM ne peut tenir ses engagements la First Bank of Abu Dhabi pourra exercer ses droits et prendre le contrôle d'actifs de CNIM à hauteur de la caution apportée.

---

<sup>26</sup> Marc Vuillemot, « CNIM : un plan utile pour l'immédiat, mais encore inquiétant pour l'avenir », 02/05/2020. [↓](#)

<sup>27</sup> Force Ouvrière métaux « Communiqué de presse - La CNIM fleuron industriel : L'Etat doit recevoir sa position », 04/05/2020.

<sup>28</sup> Raphaël Péguignot, Lia-Line Goutti, « Le plan "Made in China 2025" », Direction Générale du Trésor, 05/06/2015.

<sup>29</sup> CNIM, « Sous-traitance Industrielle, Des solutions pour relever tous vos défis »

<sup>30</sup> CNIM, « Sterilwave de Bertin choisi par la Chine pour traiter les déchets hospitaliers contaminés par le coronavirus », 12/02/2020.

<sup>31</sup> Bertin Corp.

<sup>32</sup> First Abu Dhabi Bank, « annual review 2019 ».

<sup>33</sup> Capital finance, « Abu Dhabi donne le coup d'envoi à son fonds souverain de 125 Md\$ », 23/01/2017.

<sup>34</sup> Entretien avec Jean-Romain Imbert

<sup>35</sup> CNIM, « Document d'enregistrement universel 2019 - incluant le Rapport Financier Annuel et la Déclaration de Performance Extra-Financière », page 21.

Au vu des conditions dans lesquelles la First Bank of Abu Dhabi se porte caution bancaire et du caractère passif observé chez les investisseurs émiratis, le risque de prédation économique de la part de ces acteurs est très faible.

### **Le soutien indéfectible allemand**

Le groupe Martin GmbH semble quant à lui jouer le jeu de l'Union européenne. Le groupe allemand se montre être un réel soutien pour CNIM. Il est en effet un partenaire historique de cinquante ans<sup>36</sup> durant lesquels plusieurs *joint-ventures* ont été créées. Les groupes français et allemand sont notamment alliés dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets et des biomasses pour développer les marchés de l'Asie du Sud et du Sud-Est.<sup>37</sup> Ce soutien allemand se matérialise dans le protocole de conciliation signé. Martin GmbH est l'acteur qui, individuellement, a pris l'engagement le plus élevé et le plus long pour CNIM : €45 millions avec un engagement jusqu'en 2025.<sup>38</sup> L'hypothèse la plus probable pour expliquer ce soutien est que le partenaire allemand de CNIM est tout aussi dépendant des activités du groupe français que CNIM l'était de son partenaire britannique Clugston. Cela les contraindrait à maintenir de la pérennité de la structure française afin d'assurer leurs propres activités. Beaucoup d'incertitudes demeurent encore autour de cette situation pour le moins dangereuse, mais certains enjeux peuvent d'ores et déjà être identifiés.

### **Enjeux industriels d'une vente à la découpe**

En cas de revente d'une ou de plusieurs des activités de CNIM, l'industrie française perdrait énormément. Afin d'illustrer à quel point les domaines de compétences de CNIM sont variés, stratégiques et représentent l'excellence du savoir-faire français, il va être détaillé par activités jugées stratégiques, les enjeux d'une revente. Nous essaierons de donner les éléments qui prouvent qu'une prise de contrôle par des acteurs étrangers est fort peu souhaitable. Il convient de préciser que plusieurs activités de CNIM tombent dans le giron du décret Montebourg (Annexe 13) qui définit les domaines stratégiques à protéger les investissements étrangers. Ainsi, pour chaque secteur concerné, nous assiérons d'associer l'alinéa qui y fait référence.

#### Impact sur le spatial européen

CNIM possède des savoir-faire dans le domaine spatial et fournit notamment Arianespace en pièces pour l'assemblage des fusées ARIANE 5 et ARIANE 6<sup>39</sup>. De plus sa filiale Winlight System acquise en 2017 travaille sur des systèmes optiques embarqués dans des satellites, lesquels sont utilisés dans des missions d'observation de la défense.<sup>40</sup>

Au-delà même du caractère évidemment stratégique des missions de défense, il convient de souligner un regain d'intérêt des nations pour le domaine spatial. D'un côté les Américains se lancent à grands fonds dans le New Space (Space X, Blue Origin, Virgin Galactic etc....) et d'un autre côté l'Europe et *a fortiori* la France, prendraient le risque de perdre un acteur aux compétences industrielles avérées dans ce domaine. Alors que le spatial européen s'organise

---

<sup>36</sup>Zone Bourse, « CNIM : et MARTIN unissent leurs forces dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets et des biomasses pour développer le marché de l'Asie du sud et du sud-est », 28/11/2017

<sup>37</sup> CNIM, « CNIM et MARTIN unissent leurs forces dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets et des biomasses pour développer le marché de l'Asie du sud et du sud-est », 28/11/2017.

<sup>38</sup> CNIM, « Communiqué de presse - Information réglementée », 29/04/2020.

<sup>39</sup> CNIM, « *Fabrication avancée des carters tuyères des lanceurs Ariane* », 2020.

<sup>40</sup> CNIM, « *Equipements spatiaux embarqués* », 2020

et les perspectives économiques se dessinent<sup>41</sup>, est-ce sage de mettre en danger cette compétence française ?

**Décret Montebourg** : Article R153-2 alinéa 7° relatif aux biens à double usage dans ce cas : la Catégorie 9, Aérospatiale et propulsion.

#### Impact sur le futur du nucléaire

CNIM est impliqué dans le projet de fusion nucléaire expérimentale ITER en tant que fournisseur et manutentionnaire de composants majeurs du réacteur. En effet, CNIM a signé un contrat de construction de trente-cinq plaques radiales utilisées dans la construction des aimants qui généreront le champ magnétique nécessaire à la fusion.<sup>42</sup> De plus, CNIM s'est illustré dans l'opération de manutention lourde de la base du cryostat du réacteur, une pièce de plus de 1250 tonnes et 30 mètres de diamètre.<sup>43</sup>

Le projet ITER représente l'avenir de l'énergie nucléaire en proposant une solution plus propre, moins dangereuse et plus efficace, mettant ainsi un terme aux angoisses qui entourent l'actuelle technologie de la fission. L'enjeu est capital et permettrait de concilier abondance, sécurité, autonomie et transition énergétique, un des plus grands défis de notre époque.<sup>44</sup> Cependant, le chantier prend du retard et les coûts engagés explosent.<sup>45</sup> CNIM en tant que fournisseur et manutentionnaire spécialisé de ce chantier majeur de notre siècle, gagne encore en légitimité et importance. Ainsi, une opération de démantèlement entraverait d'avantage l'avancée du projet ITER alors même que la société civile fait pression sur le nucléaire français.<sup>46</sup>

**Décret Montebourg** : Article R153-2 alinéa 7° relatif aux biens à double usage dans ce cas : la Catégorie 0, Matière, installations et équipements nucléaires.

#### Impact sur l'industrie de défense

CNIM est un acteur majeur de l'industrie de défense, il est engagé dans le domaine de pointe de la robotique de soutien terrestre (TheMis) en tant que fournisseur exclusif de la société Milrem robotics. CNIM propose aussi des engins destinés au franchissement<sup>47</sup> ou encore des navires amphibies utilisés par la marine égyptienne<sup>48</sup>. Aussi, certaines de ses activités de défense sont hautement stratégiques et concernent la dissuasion nucléaire française. De fait, CNIM est le seul fournisseur de systèmes lance-missiles intégrés aux sous-marins nucléaires.<sup>49</sup>

---

<sup>41</sup> Thierry Duvette, Anas Hanan, « Les atouts de l'Europe face au défi du New Space », Le Figaro, 21/06/2019.

<sup>42</sup> Revue Générale Nucléaire, « CNIM livrera les plaques radiales des aimants d'ITER », 22/05/2017.

<sup>43</sup> CNIM, « La base du cryostat d'ITER est en place : le système de manutention de CNIM assure l'équilibrage de ses 1250 tonnes », 26/05/2020.

<sup>44</sup> Antoine Gautherie, « Fusion nucléaire : quand aurons-nous notre soleil artificiel ? » Journal du Geek, 23/06/2020.

<sup>45</sup> Thomas Boisson, « Malgré la pandémie, le projet ITER franchit une étape capitale dans son parcours », Trust my Science, 28/05/2020.

<sup>46</sup> Gilles Valera « Arrêt de Fessenheim : Après 43 ans de lutte, « on n'a plus peur d'avoir un accident nucléaire majeur », 20 minutes, 30/06/2020.

<sup>47</sup> Un modèle de pont flottant motorisé et un de pont d'assaut modulaire.

<sup>48</sup> CNIM, « Deux L-CAT rejoignent les rangs de la Marine égyptienne », 2020.

<sup>49</sup> CNIM, « Systèmes pour la Dissuasion », 2020.



Mais ses compétences ne s'arrêtent pas là, le groupe propose aussi des instruments de détection des attaques NRBC.<sup>50</sup> Une technologie très prisée pour lutter contre la menace terroriste. Une menace prise au sérieux par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), qui souligne dans sa circulaire<sup>51</sup> de 2018 « *les difficultés de détection voire d'identification instrumentale du ou des agent(s) toxique(s).* »

Au vu des domaines d'engagements industriels de CNIM, il apparaît essentiel que l'Etat s'engage sans réserve sur cette partie de leur activité, laquelle est particulièrement sensible.

**Décret Montebourg :** Article R153-2 alinéa 10° relatif aux matériels de guerre. Et l'alinéa 11° relatif à la fourniture d'équipements au profit du ministère de la Défense. Ainsi que l'alinéa 3° qui concerne les moyens de lutte contre les attaques NRBC.

#### Impact sur le renseignement et la sécurité de l'information

La filiale de CNIM, Bertin Technologies produit des solutions informatiques utilisées par les services de renseignements français<sup>52</sup> et les cellules de veille d'organisation dites sensibles comme Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.<sup>53</sup>

De plus, Bertin Technologies propose la solution de cybersécurité Crossing qui répond aux exigences auxquelles sont soumis les opérateurs d'importance vitale (OIV) dans la loi de programmation militaire (LPM).<sup>54</sup> Au titre des considérations de confidentialité et de souveraineté numérique, il apparaît encore une fois nécessaire de considérer une intervention de sauvegarde de la part de la structure étatique.

**Décret Montebourg :** Article R153-2 alinéa 9° relatif aux entreprises dépositaire de secret de la défense nationale. Et l'alinéa 6° concernant la sécurité des systèmes d'information des entreprises sensibles.

#### Impact sur les perspectives de développement durable

CNIM a fait le choix stratégique de s'inscrire dans la dynamique du développement durable et de l'économie dite "responsable" de demain. C'est ainsi que le groupe propose des solutions innovantes pour exploiter et stocker de l'énergie.<sup>55</sup> A ce titre, la filiale SUNCNIM a mis au point le système *solar steam generator* qui permet de transformer l'énergie solaire en vapeur utilisable par l'industrie.<sup>56</sup>

De plus, CNIM est un des acteurs majeurs au niveau européen du traitement, de la valorisation des déchets et de la biomasse.<sup>57</sup> A ce titre il propose de nombreuses solutions "clés en mains" et automatisées de tri optique des déchets qui s'inscrivent parfaitement dans les contraintes énoncés dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance

---

<sup>50</sup> Nucléaire, Radiologique, Chimique, Bactériologique.

<sup>51</sup> Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, « CIRCULAIRE relative à la doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste mettant en oeuvre des matières radioactives », 18/02/2011.

<sup>52</sup> Intelligence Online, « Bertin technologies, fournisseur de la DGSE, est sur le marché », 10/06/2020.

<sup>53</sup> Bertin Technologies, « Une plateforme de veille pour la sûreté nucléaire ».

<sup>54</sup> Bertin IT, « Passerelle de sécurisation des échanges inter-réseaux ».

<sup>55</sup> CNIM, « Stockage thermique avec EMR'Stock ».

<sup>56</sup> SUNCNIM, « Solar steam generator ».

<sup>57</sup> FBO, « CNIM équipementier de la valorisation des déchets et des biomasses » Bioenergie international, 09/01/2019.

verte.<sup>58</sup> Preuve de sa compétence en la matière, le Syctom<sup>59</sup> a sélectionné CNIM lors d'un appel d'offre pour la réalisation d'un centre de tri parisien qui valorise les déchets de près d'un million d'habitants.<sup>60</sup>

Aussi, CNIM s'engage dans le maritime responsable avec des filtres pour les gaz d'échappement à destination des navires polluant qui répondent aux contraintes imposées par l'Organisation Maritime Internationale (OMI).<sup>61</sup> De plus, la firme française propose de faire renouer les navires avec la propulsion vélique grâce à Oceanwings. Une innovation franco-française conçue par VPLP Desing et industrialisée par CNIM. Cette innovation permettrait de réduire la consommation de fuel des navires de 30 à 35%<sup>62</sup> alors que celle-ci représente logiquement une des dépenses majeures des armateurs. Réconciliant ainsi, logique économique et principes écologiques, CNIM est stratégiquement positionné sur un marché d'avenir.

Alors que le Green Deal européen tourne à plein régime<sup>63</sup>, que le contexte politique et normatif est très orienté vers l'écologie, la perte de cette activité de CNIM revêt un caractère foncièrement paradoxal et une perte éminemment stratégique pour l'industrie française.

### Impact socioéconomique

En cas de cession d'une part des activités de CNIM, il apparaît difficile de considérer la reprise de tous les employés. Selon le scénario envisagé, des centaines d'emplois pourraient disparaître. En effet, même dans le cas d'une reprise avec un maintien des activités sans délocalisation, les fonctions dites de support (RH, informatique, comptabilité... etc.) n'auraient aucune raison d'être conservées par le repreneur dans la mesure où il les possède déjà.

Dans un scénario de démantèlement de pans entiers de l'activité de CNIM envisagé par Marc Vuillemot, alors ancien maire de la Seyne-sur-Mer, il écrit dans une lettre au Premier ministre, que les conséquences socio-économiques seraient majeures : « *Les conséquences territoriales seraient catastrophiques. Déjà commune la plus fragile du département du Var, la Seyne-sur-Mer ne pourra sans dégât social et humain considérable supporter l'impact (...).* »<sup>64</sup> En tant qu'employeur notable de la région, c'est toute l'économie locale qui serait indirectement impactée.

Ainsi, les 2600 emplois sont en partie menacés par la mise en fiducie des activités de l'entreprise.<sup>65</sup> Des postes occupés par des employés aux savoir-faire et compétences bien

---

<sup>58</sup> LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte - Article 70.

<sup>59</sup> L'agence métropolitaine des déchets ménagers, anciennement Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne.

<sup>60</sup> Syctom, « Communiqué de presse - Le Syctom et CNIM posent la première pierre du futur centre de tri de collecte sélective à Paris », 07/11/2017.

<sup>61</sup> OMI, « OMI 2020 : réduction des émissions d'oxyde de soufre des navires », 2020.

<sup>62</sup> Adeline Descamps, « Ariane Group mise sur la propulsion vélique et le maritime » Le journal de la Marine Marchande, 10/10/2019.

<sup>63</sup> Loi sur le climat, stratégie industrielle européenne, plan d'action pour l'économie circulaire, stratégie de l'UE pour la Biodiversité en 2030, etc ...

<sup>64</sup> Marc Vuillemot, « Objet : Groupe CNIM La Seyne-sur-Mer » Lettre au premier ministre, 28/04/2020.

<sup>65</sup> Paul Molga, « CNIM, fleuron français de la mécanique de précision, est en vente », Les Echos, 07/05/2020.

spécifiques. C'est l'industrie française qui se verrait encore une fois amputée de son patrimoine vivant, à savoir ceux qui la font vivre par leur travail.

CNIM est ce qu'il est coutume de qualifier de fleuron en ce sens qu'il exprime au travers de ses réalisations le génie français. La menace qui pèse sur une telle concentration de savoir-faire industriel et d'ingénierie innovante est inacceptable. Peu-importe le recentrage stratégique de l'entreprise, si une partie de ses fiducies se voit attribuée à une puissance étrangère, c'est indéniablement une lourde perte pour l'industrie française. Et ce, au-delà de toutes considérations financières.

## Conclusion

Alors que le duopole sino-américain amorce une nouvelle logique de bloc, la guerre froide a muté en guerre économique. Il est peut-être temps pour la France de retrouver son statut d'alternative qui savait exprimer son veto. Une capacité d'opposition qui pourrait s'avérer nécessaire dans le cas de CNIM. Laisser à des mains étrangères une concentration si importante de compétences industrielles serait une grave erreur. Engagé dans nombre de secteurs stratégiques, à la fois dans la défense, la santé, l'énergie et l'environnement, il est du devoir des institutions françaises de protéger et de conserver cet atout afin de relever au mieux les défis à venir pour notre pays.

## Sources

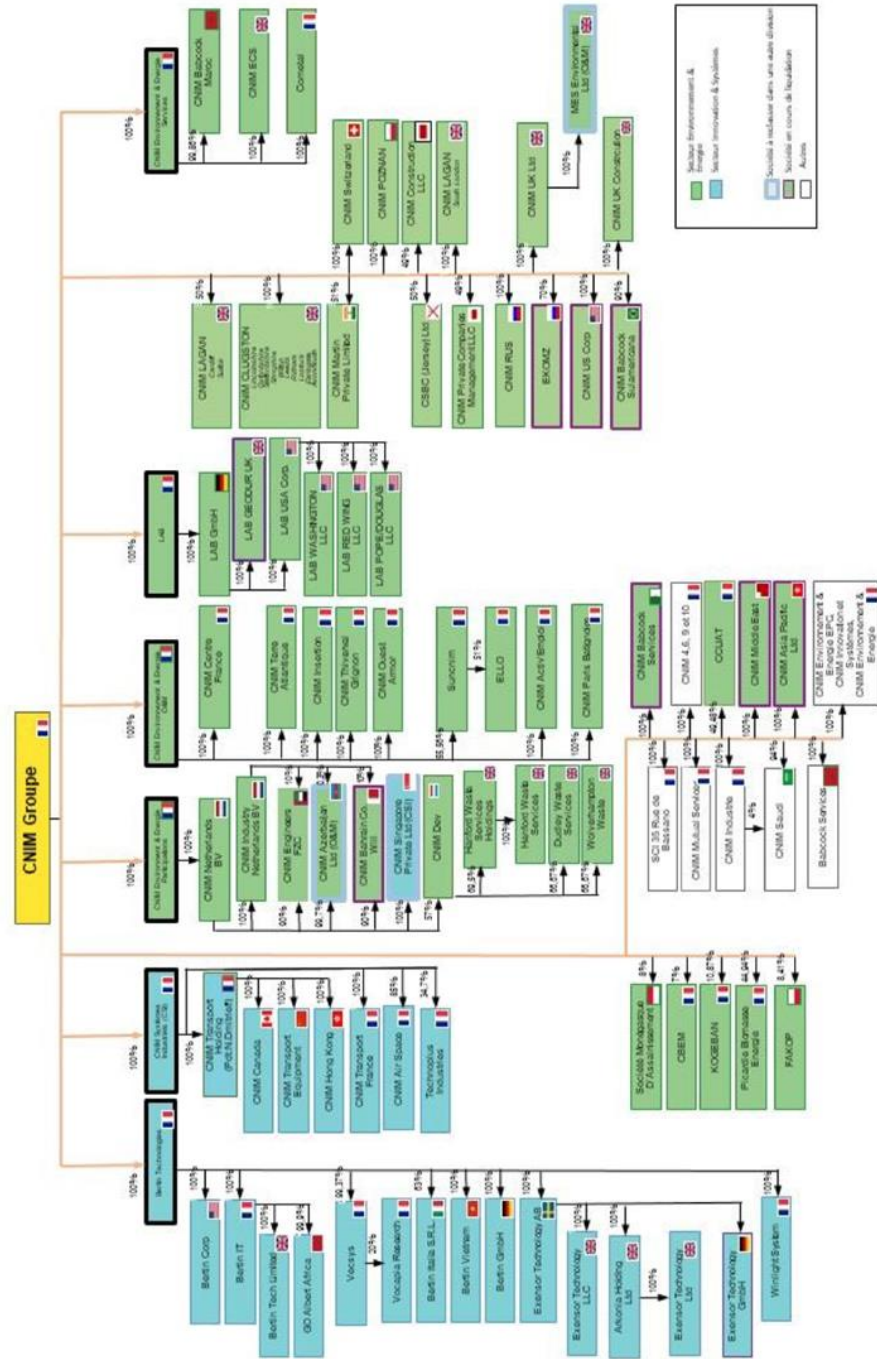
- Christian Harbulot, « Décryptage : l'agressive stratégie commerciale des Etats-Unis, au service de leur politique de puissance », Valeurs actuelles, 31/05/2019.
- Citation Jean-Romain Imbert
- CNIM, « Deux L-CAT rejoignent les rangs de la Marine Égyptienne », 2020.
- CNIM, « Communiqué de Presse - information réglementée" portant sur le protocole de conciliation, 29/04/2020.
- CNIM, « Défense sécurité et intelligence numérique ».
- CNIM, « CNIM en bref ».
- CNIM, « CNIM et MARTIN unissent leurs forces dans le domaine de la valorisation
- CNIM, « Communiqué de presse - Information réglementée », 26/05/2020.
- CNIM, « Communiqué de presse - Information réglementée », 29/04/2020.
- CNIM, « Document d'enregistrement universel 2019 - incluant le Rapport Financier Annuel »
- CNIM, « Equipements spatiaux embarqués », 2020
- CNIM, « Fabrication avancée des carters tuyères des lanceurs Ariane », 2020.
- CNIM, « La base du cryostat d'ITER est en place : le système de manutention de CNIM assure l'équilibrage de ses 1250 tonnes », 26/05/2020.
- CNIM, « Sous-traitance Industrielle, Des solutions pour relever tous vos défis »
- CNIM, « Sterilwave de Bertin choisi par la Chine pour traiter les déchets hospitaliers contaminés par le coronavirus », 12/02/2020.
- CNIM, « Stockage thermique avec EMR'Stock ».
- CNIM, « Systèmes pour la Dissuasion » cnim, 2020.
- Cofisem, « Lettre des actionnaires », mars 2015.
- FBO, « CNIM équipementier de la valorisation des déchets et des biomasses » Bioenergie international, 09/01/2019.

- First Abu Dhabi Bank, « annual review 2019 ».
- Force Ouvrière métaux « Communiqué de presse - La CNIM fleuron industriel : L'Etat doit recevoir sa position », 04/05/2020.
- Gilles Valera « Arrêt de Fessenheim : Après 43 ans de lutte, « on n'a plus peur d'avoir un accident nucléaire majeur », 20 minutes, 30/06/2020.
- Hubert Falco, Lettre au Premier ministre adressée le 8 avril 2020. Publiée sur le blog de Marc Vuillemot.
- Marc Vuillemot, « CNIM : un plan utile pour l'immédiat, mais encore inquiétant pour l'avenir », 02/05/2020.
- Paul Molga, « CNIM, fleuron français de la mécanique de précision, est en vente », Les Echos, 07/05/2020.
- Pierre-Yves Le Meur, Pierre Cochonat, Carine David, Vincent Geronimi, Sarah Samadi, « Les ressources minérales profondes en Polynésie française / Deep-sea mineral resources in French Polynesia », p70-111, IRD Edition, 22/03/2017.
- Pour avoir une vue exhaustive des activités de CNIM cf. annexe X About US CNIM anglais
- Raphaël Gauvain, Claire d'Urso, Alain Dumais, « Rétablir la souveraineté de la France et de l'Europe et protéger nos entreprises des lois et mesures à portée extraterritoriale », Assemblée Nationale, 26/06/2019.
- Raphaël Péguignot, Lia-Line Goutti, « Le plan "Made in China 2025" », Direction Générale du Trésor, 05/06/2015.
- Revue Générale Nucléaire, « CNIM livrera les plaques radiales des aimants d'ITER », 22/05/2017.
- Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, « CIRCULAIRE relative à la doctrine nationale d'emploi des moyens de secours et de soins face à une action terroriste mettant en oeuvre des matières radioactives », 18/02/2011.
- Sicavonline « Technip en Négociation pour racheter Cybernétix », 14/11/2011.
- SUNCLIM, « Solar steam generator ».
- Syctom, « Communiqué de presse - Le Syctom et CNIM posent la première pierre du futur centre de tri de collecte sélective à Paris », 07/11/2017.
- Zone Bourse, « CNIM : et MARTIN unissent leurs forces dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets et des biomasses pour développer le marché de l'Asie du sud et du sud-est », 28/11/2017

ANNEXES

Annexe n°1 - Organigramme de CNIM au 31 décembre 2020.

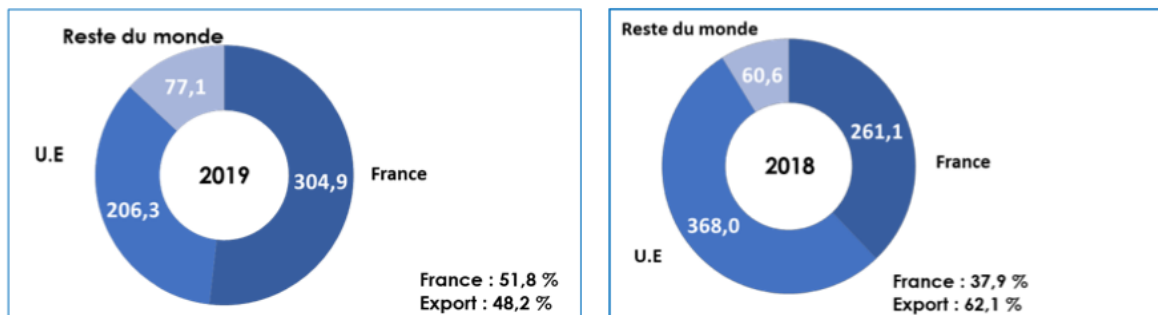
Organigramme CNIM au 31 décembre 2019



Source : Document d'enregistrement universel 2019 - CNIM, page 50.

Annexe n°2 - Chiffre d'affaire de CNIM par zone géographique.

**A. Chiffre d'affaires par zone géographique**



Source : Document d'enregistrement universel 2019 - CNIM, page 63.

Annexe 3 : Fiducies CNIM groupe

Fiducie 1	Fiducie 2	Fiducie 2	Fiducie 4
Bertin Technologie	CNIM Systèmes Industriels	CNIM Environnement et Énergie, CNIM Environnement et Énergie O&M, CNIM Environnement et Énergie Services, CNIM Environnement et Énergie Participations et LAB SA	CNIM Environnement & Energie EPC
CA : 113,1 millions €	CA : 129,5 millions €	CA : 210,9 millions €	CA : 581,3 millions €



### Produire des énergies propres

Les ressources sont rares et, mieux encore, nous avons compris qu'elles étaient précieuses : rien n'est inépuisable... Mais tout peut être transformé : rien ne se perd ! Sans fragiliser la croissance, sans détruire la nature, sans exclure une partie de l'humanité du progrès technique, nous pouvons produire et consommer de façon plus sobre, plus intelligente. CNIM est un spécialiste des énergies propres, de la récupération et du stockage de l'énergie, du tri et de la valorisation énergétique des déchets. Parce que CNIM a confiance en ceux qui savent tirer parti de la moindre ressource, CNIM les aide à se transformer avec confiance.